

Rencontre du Conseil d'établissement
Mercredi 23 février 2022, 18 h 30
École St-Gérard (Séance virtuelle/TEAMS)

Sont présents:

Parents: Annie-Claude Beaudry, Jonathan Brassard-Potvin, Karine Brunet, Manuel Darveau, Rosalie Dion et Annik Suchet

Enseignants: Anne Quesnel, Gisella San Miguel, Alexandre Thayer-Head et Geneviève Vincent

Professionnel : Clara Nelly Becerra Mesa

Membre du personnel : Brigitte Beaupré

Membre de la communauté : Amélie Croteau

Directeur: Luc-Étienne Paris

Absents :

Membre parent : Sabrina Therrien (parent)

Parents substitués : Julien Bétrémieux, Stéphane Cyr, Alexandra Deschênes et Mathieu Gomez

Procès-verbal

1.

1.1 Ouverture

1.2 Mot de bienvenue et état de situation COVID/vaccination

La vaccination s'est déroulée le 15 février dernier et s'est très bien passée. Plus de 60 élèves et quelques membres du personnel ont été vaccinés par les 8 infirmières présentes.

1.3 Quorum

Le quorum est constaté

1.4 Nomination d'un.e secrétaire et d'un.e gardien.ne du temps

Karine Brunet agira à titre de secrétaire et Annie-Claude Beaudry à titre de gardienne du temps.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le droit de parole au membre de la communauté (point 7.6) sera devancé au point 4 en même temps que le suivi au procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2022.

Proposé par Annie-Claude Beaudry

Appuyé par Geneviève Vincent

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2022

Proposé par Manuel Darveau

Appuyé par Gisella San Miguel

4. Suivi du procès-verbal du 25 janvier 2022

Le suivi sur les **conférences** sera fait dans le point 5.7.

Suivi **activités parascolaires** et droit de parole à la membre de la communauté

Le sondage sur les activités parascolaires sera effectué prochainement. Amélie Croteau ajoute qu'il est plus facile pour le Patro-Villeray d'offrir des activités quand ils ont déjà un professeur

disponible en lien avec l'activité que d'en recruter de nouveaux. À la session hiver, il y a 76 enfants inscrits aux activités. Il y a au moins une activité offerte tous les jours de la semaine. Avec la plateforme actuelle, il est difficile d'empêcher un enfant de s'inscrire à plusieurs activités, mais les parents ont été respectueux et n'ont inscrit leurs enfants qu'à une seule activité permettant ainsi à plus d'enfants de s'inscrire. Lorsqu'un cours est complet, il est possible de s'inscrire sur une liste d'attente. Les activités ont été fort populaires, deux jours après le début des inscriptions, les cours étaient complets! La prochaine session débutera le 24 avril et se terminera dans la semaine du 20 juin pour une session printemps de 8 cours. Rosalie Dion ajoute que l'activité volleyball pourrait s'ajouter prochainement dans la plage horaire du vendredi soir. Des tournois seraient offerts aux plus vieux.

Mme Croteau nous souligne également qu'un parc intérieur sera disponible pendant la relâche au Patro pour les enfants de 0 à 8 ans.

Elle nous informe également que le camp des arts sera de retour à l'école Saint-Gérard l'été prochain.

Concernant les **critères de sélection de la direction** d'école, la rédaction de ceux-ci a été complétée et ils vont être remis à M. Paris par Manuel Darveau.

M. Paris informe le CÉ que le 14 juin devient une journée de classe en raison de la fermeture des écoles le 19 février. L'activité prévue au service de garde est annulée. Un nouveau calendrier sera envoyé aux parents et déposé sur le site Internet de l'école.

5. Étude des dossiers

5.1 Service de garde

Le jeudi 24 février aura lieu l'exposition des objets perdus devant l'entrée principale de l'école. L'information sera publiée sur la page FB de l'école. Mme Beaupré souligne l'importance de bien identifier tous les objets personnels des enfants (tout particulièrement les mitaines!). Quand l'article est identifié, il est déposé dans la classe de l'enfant.

5.2 Budget 2022-2023

5.2.1 Budget CÉ, ventilation fonds 4 et 9

M. Paris a rencontré l'analyste pour une deuxième rencontre de suivi budgétaire. Le 56 686,00 qui aurait dû être prélevé ne l'est toujours pas. Il y a 113 007\$ disponible. M. Paris questionne les parents quant à leur vision de l'utilisation des fonds. Les parents proposent de créer un comité pour fixer des balises claires pour pouvoir répondre à d'éventuelles demandes (voyages, finissants, élèves dans le besoin, parcours aérobique, etc.) et réfléchir aux principes qui les guideraient (équité, égalité, répondre à un projet qui profiterait au plus grand nombre d'élèves (ex. le projet cour d'école), pérennité, etc.), car pour le moment, ils ne se sentent pas outillés pour prendre position. Il est également soulevé qu'il serait intéressant d'avoir l'opinion des parents qui œuvrent au sein de la fondation de l'école.

5.3 Horaire de l'école 2022-2023

L'horaire présenté est le même que celui de l'année 2021-2022.

Proposé par Manuel Darveau

Appuyé par Annie-Claude Beaudry

5.4 Code de vie

Le code de vie proposé est le même que pour l'année scolaire 2021-2022. Un parent soulève le point que le silence est demandé lors des déplacements et que cela fait beaucoup de moments de

silence dans la journée. M. Paris explique que la COVID est venue bouleverser l'entrée libre qui était en place avant la pandémie. Il souligne qu'il y a dans les faits une certaine tolérance au bruit lors des déplacements.

Proposé par Manuel Darveau

Appuyé par Clara Nelly

5.5 Grille-matières des spécialistes 22-23

La grille-matières des spécialistes présentée n'a qu'un seul changement comparé à celle de l'an dernier. Il s'agit d'un ajout de 30 minutes au cours d'éducation physique pour le préscolaire et pour les classes ACM. Le cours d'éducation physique passera donc de 30 à 60 minutes.

Proposé par Annie-Claude Beaudry

Appuyé par Manuel Darveau

5.6 Sorties scolaires

La sortie scolaire du 23 février à la *Base de plein air le P'tit Bonheur* pour tous les groupes de 3^e année a été approuvée par FORMS le 15 février dernier à la suite d'une demande faite par M. Paris le 10 février. 11 membres du CÉ ont répondu favorablement à la demande de sortie et 2 membres n'ont pas voté (ils ont été comptabilisés comme des abstentions).

Proposé par Geneviève Vincent

Appuyé par Rosalie Dion

5.7 Conférences aux parents – printemps 2022

Trois sujets seront proposés aux parents de l'école lors des conférences qui leur sont destinées ce printemps : cyberdépendance, gestion des émotions et stress et anxiété de performance. Elles seront données par la Dre Nadia Gagnier, psychologue-conférencière-formatrice S.A. Les conférences sont d'une durée de 75 minutes. L'an dernier, celles-ci avaient eu lieu à 19h, cette année à la demande des parents celles-ci auront lieu à 20h si cela est possible pour la conférencière. Le CÉ privilégierait une conférence début avril, une autre à la fin du même mois et la dernière vers la mi-mai. Les parents proposent aussi de demander s'il est possible d'enregistrer la formation avec un lien unique disponible seulement pour courte période pour les parents qui ne pourraient être disponibles au moment des conférences. Le coût des trois conférences est 3450\$. Dans le fonds 6, 6032\$ sont disponibles. M. Paris propose de prendre dans le budget du CÉ les 388\$ manquants.

Proposé par Rosalie Dion

Appuyé par Manuel Darveau

6. Périodes réservées au public (membres substitués, etc.)

Aucune intervention

7. Droit de parole aux membres du conseil

7.1 Directeur : prévision de clientèle 2022-2023

M. Paris nous informe qu'il aura une réunion de quartier avec l'Organisation scolaire le 9 mars prochain où il devra présenter sa prévision de clientèle pour l'année scolaire 2022-2023. Pour ce faire, il a créé des groupes à leur capacité maximum comme le centre de services scolaire (CSSDM) le demande.

Il est prévu :

- 4 classes de maternelle (Cette année, il y en avait 6).
- Le point de service des classes d'accueil demeure, il y aura 4 classes, dont une de préscolaire.
- 4 classes de 1^{re} année.

- Une classe combinée de 1^{re} et 2^e année
- 3 classes de 2^e année.
- 2 classes de 3^e année.
- 2 classes de 4^e année
- Une classe combinée de 3^e et 4^e année.
- 2 classes de 5^e année
- Une classe combinée de 4^e et 5^e année
- 2 classes de 6^e année
- Une classe combinée de 5^e et 6^e année (Cette classe suivra le programme d'anglais intensif).

Pour un total de 27 groupes. En 2021-2022, il y avait 28 groupes.

Le CÉ propose de rédiger une lettre à l'intention du CSSDM pour dénoncer l'utilisation des classes combinées. Les parents ont un réel inconfort avec cette façon administrative de faire, et ce tout particulièrement pour la classe intercycle (4^e/5^e) étant donné que les programmes scolaires sont très différents entre les deux cycles. Les parents demandent sur quels critères sera basée la décision pour choisir les enfants qui fréquenteront les classes combinées. M. Paris souligne qu'une attention particulière sera donnée quant au choix des enfants qui feront partie des classes combinées, que ceux-ci seront choisis parmi les enfants les plus autonomes. Il informe également le CÉ que dans les classes combinées les ratios élèves/enseignant sont revus à la baisse. Par exemple, au premier cycle, ce sont 20 enfants plutôt que 22 dans une classe. Au 3^e cycle, ce sont 24 élèves dans une classe plutôt que 26. Les parents dont les enfants fréquenteront ces classes seront prévenus dès le début juin afin d'éviter qu'ils soient pris au dépourvu.

M. Paris souligne que dans les classes combinées, l'apprentissage différencié est préconisé, il y a plus de flexibilité et qu'il est conscient que cela demande un défi de plus pour les enseignants et une bonne préparation.

Les enseignants ne sont également pas confortables avec cette façon de faire. M. Paris leur affirme qu'ils auront droit à des libérations, au besoin, pour planifier et à un budget spécial. Le calcul du nombre de postes enseignant nécessaire pour l'année prochaine sera fait à partir du nombre d'élèves actuellement inscrits à l'école pour la prochaine année. Celui-ci est actuellement de 565 élèves.

7.2 Enseignants :

Mme Vincent souligne que les élèves de première année étaient ravis de recevoir leur livre offert par la fondation TD.

7.3 Professionnel :

Aucune intervention

7.4 Personnel de soutien :

Aucune intervention

7.5 Parents

Aucune intervention

7.6 Membre de la communauté : Patro-Villeray

Point avancé au point 4 du présent procès-verbal.

8. Suivi correspondance

Les critères de sélection déterminés par le CÉ seront transférés à M. Paris par Manuel Darveau (comme mentionné dans le point 4 suivi de ce procès-verbal). Le tout sera ensuite envoyé au Bureau des directions d'unités du CSSDM.

9. Comité central de parents du CSSDM

Une rencontre avait eu lieu la veille du CÉ (22 février), lors de celle-ci la nouvelle directrice du CSSDM, Mme Isabelle Gélinas, s'est présentée. Elle a informé le comité central de parents de son engagement à visiter chacune des écoles du centre de service 2 fois par année.

Le comité central de parents a passé une résolution pour signaler la préoccupation des parents par rapport aux masques de procédure dans les écoles et à leur désir que ceux-ci soient récupérés (70% en faveur d'une telle mesure).

Un nouveau programme, Destination nature, a été mis en place par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de financer complètement le transport scolaire d'élèves vers la nature.

Le programme hors-piste a été présenté aux parents. Il s'agit d'une initiative du Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale et a été développé en collaboration avec une centaine d'acteurs des milieux scolaires, des Centres intégrés de santé et de services sociaux, des milieux communautaires et des milieux universitaires. Ce programme vise la prévention des troubles anxieux et autres troubles d'adaptation, du préscolaire au postsecondaire.

11. Invités (OPP, etc.)

Les activités organisées par l'OPP sont sur pause tant que les restrictions en lien avec la COVID sont en vigueur.

12. Levée de l'assemblée, 20h15

Proposé par Rosalie Dion

Appuyé par Manuel Darveau

Signature du président du CÉ 2021-2022, Manuel Darveau

Date :